

École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE POUR L'ISOLATION THERMIQUE EN SOUS FACE DE DALLE D'UN PARKING PUBLIC A L'ENSA MARNE LA VALLEE

Pouvoir adjudicateur :

Ecole nationale supérieure de Marne la Vallée
12 av. Blaise Pascal
Champs sur Marne
77420 MARNE LA VALLEE
N° de SIRET : 199 322 306 00028
Code APE : 8542Z

Téléphone : 01 60 95 80 00
Fax : 01 60 95 84 47

Responsable :
Amina Sellali
Directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Marne la Vallée
01 60 95 84 64
amina.sellali@marnelavallee.archi.fr

Sophie Perdrial
Directrice administrative et financière

01 60 95 84 11
sophie.perdrial@marnelavallee.archi.fr

Mode de passation choisi

Marché de procédure adaptée relevant des dispositions de l'article 22 du **Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.**

Objet du marché

Marché de travaux d'exécution pour l'isolation thermique en sous face de dalle d'un parking.

Principales caractéristique de la prestation

La prestation prévoit la réalisation d'une isolation thermique en sous face de dalle par panneaux en laine de roche sur les surfaces plane et d'une isolation thermique par pulvérisation de laine de laitier sur les sous faces de poutres et les endroits inaccessibles. En option est prévue la pose de coquilles en laine de roche pour isoler thermiquement les tuyauteries chaudes.

Déroulement de la procédure

La procédure de marché adapté se déroulera en plusieurs étapes :

- 1/ Remise d'une offre à l'école
- 2/ Ouverture des plis et vérification de références des candidats
- 3/ Examen des offres pour les candidats présentant des références suffisantes
- 4/ Négociation avec les candidats
- 5/ Attribution par le pouvoir adjudicateur

Date et durée de la prestation

La date de début d'exécution est fixée entre le 1^{er} juillet 2019 et le 15 septembre 2019, les travaux devront être réalisés en 1 mois, la date des travaux devra être négociée avec l'école.

Le présent contrat est conclu pour la durée des travaux.

Prix

Le fournisseur devra remplir le bordereau de prix joint au présent marché.

Date limite de réception des offres

Mercredi 24 avril 2019 avant 16 heures.

Pièces à joindre dans le dossier

Le candidat devra soit envoyer par voie électronique à l'adresse suivante ; sophie.perdrial@marnelavallee.archi.fr soit envoyer un pli cacheté contenant les documents suivant :

Documents permettant de juger de la capacité à effectuer la prestation :

. une fiche descriptive de la société mettant en évidence les compétences suffisantes pour réaliser la prestation, la solidité financière de la société et sa pérennité. Cette fiche devra permettre d'évaluer la capacité technique du candidat à assurer la prestation.. Les informations suivantes devront y figurer :

- * Références du candidat dans le domaine considéré
- * Provenance et caractéristique des matériaux utilisés

Une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat a déposé, auprès de l'administration fiscale, à la date figurant sur cette attestation, l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires et que les salariés du candidat son régulièrement employés au regard des articles L1221-10, L3243-2 et R3243-1 du code du travail,

. les interlocuteurs habilités avec lesquels l'école pourra dialoguer (documents officiels – nomination ou délégation de signature, etc...).

Une réponse technique et financière comme indiquée ci-dessous :

- .conditions de mise en œuvre du chantier et délais,
- .offre financière du candidat (bordereau de prix à complété)

La visite du chantier est obligatoire, l'attestation de visite du parking devra être jointe au dossierr.

Critères de sélection des candidats

- .garanties dans le domaine d'intervention du marché,
- .la technique utilisée pour une finition impeccable,
- .capacités et moyens mis en œuvre pour exécuter les prestations

Critères de jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- . qualités techniques et notamment sur les finitions attendues
- . prix des prestations

Lieu de remise des propositions

Le pli devra parvenir à l'adresse suivante : Ecole nationale supérieure d'architecture de Marne la Vallée – 12 av. Blaise Pascal – 77420 Champs sur Marne.

Renseignements complémentaires

Une visite du chantier est indispensable avant la remise de l'offre, celle-ci pourra avoir lieu sur rendez vous auprès de :

Monsieur Benaissa Farid
Chef du service intérieur

06 79 61 12 47
benaisa.farid@marnelavallee.archi.fr